

BOURSE MARIE-ANDRÉE BERTRAND

MONTANT \$ 5,000

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être étudiante inscrite à temps plein dans un programme de maîtrise ou de doctorat en criminologie à l'École de criminologie de l'Université de Montréal;
- Effectuer des travaux sur les femmes et le contrôle social et pénal.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Qualité du dossier académique;
- Qualité du projet.

CONDITIONS À REMPLIR

- Présenter à l'appui de sa demande, un dossier comprenant :
 - Une lettre de présentation;
 - Le projet à réaliser (deux pages maximum);
 - Une lettre de recommandation du directeur de recherche;
 - Les notes obtenues à l'Université;
 - Un court CV, incluant la liste des réalisations académiques.

DATE DU DÉPÔT DES DOSSIERS

- Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Ils doivent être déposés auprès de Nicole Pinsonneault (en un seul fichier pdf à nicole.pinsonneault@umontreal.ca ou en version papier au bureau C-4132) au plus tard le **lundi 16 avril 2018, 12h00**.